

<b>TARIFS EQUI-CONFIANCE 2023</b> <i>A compter du 1<sup>er</sup> mars</i>	
	Tarif en €
<b>EQUITHERAPIE</b>	
Séance individuelle 1h ou moins (selon besoins spécifiques) <i>Facturée prorata temporis si + d'1h</i>	
- Hebdomadaire	55
- Bi-mensuelle	57
- Mensuelle	60
- Occasionnelle ou 1 <sup>ère</sup> séance	65
Séance collective ou séance famille 1h30 – 4 participants maximum	
- Mensuelle	115
- Hebdomadaire ou bimensuelle	110
- Occasionnelle ou 1 <sup>ère</sup> séance	120
Séance collective 1h – 2 à 3 participants	
- Mensuelle	87
- Hebdomadaire ou bimensuelle	85
- Occasionnelle ou 1 <sup>ère</sup> séance	90
Compte rendu	60
Participation aux EPS, rencontres, bilans... Facturé prorata temporis à partir d'1 heure	55
<b>EQUI-COACHING</b>	
Séance individuelle 1h à 1h15	80
Séance collective	Tarif sur demande
<b>PRESTATIONS RESSOURCES</b>	
- Journée	A partir de 80
- Séjours	A partir de 700
<b>COTISATION ASSOCIATION EQUI-CONFIANCE</b> Valable du 01/09 au 30/08 <i>Due, y compris en cours d'année pour les nouveaux cotisants, pour toutes les séances régulières, les journées et séjours ressources. Ouvre droit à une invitation à la fête de l'association organisée chaque année en octobre.</i>	
Individuelle	10
Famille	15
Etablissement	25

Les séances sont payables le jour J en espèces ou par chèque ou par virement effectué en amont de la séance (merci de prendre en compte les délais bancaires, le virement doit être reçu l'avant-veille de la séance).

Les factures sont réalisées sur demande uniquement et établies mensuellement en début du mois suivant les séances.

Les séances non annulées 48 heures à l'avance sont dues ! (sauf maladie justifiée par certificat médical)

Merci à vous tous de jouer le jeu ;)